



ÉTUDIANTS QUI POURSUIVENT À LA SESSION AUTOMNE 2024

LISTE DE DOCUMENTS À REMETTRE
DATE LIMITE : 20 JUIN 2024

Cochez les documents inclus dans votre envoi. Les documents peuvent être envoyés par la poste ou par courriel. Si c'est par courriel, veuillez-vous assurer d'une excellente qualité de présentation des documents (les documents envoyés par courriel seront acceptés seulement s'ils sont en pièce jointe et ne devront pas être pris en photo avec un cellulaire).

- Le formulaire de demande financière entièrement complété
- Le contrat de l'étudiant signé et daté
- La procuration signée et datée
- Description du programme (seulement dans le cas d'un changement de programme ou de niveau)
- Le plan d'action (seulement dans le cas d'un changement de programme)
- Lettre de confirmation d'inscription : document qui doit provenir du bureau du registraire de l'institution ou peut provenir du portail de l'étudiant et doit obligatoirement contenir les 3 informations suivantes :
 1. Nom du programme
 2. Indication du statut : temps plein ou temps partiel
 3. Date de début et de fin de session

La lettre de confirmation d'inscription est à venir car je ne peux pas la fournir pour le 20 juin. Je vous l'enverrai dès que possible

L'horaire ou liste de choix de cours (si disponible au 20 juin), sinon la date limite est le 20 août 2024 (ce document doit contenir votre nom)

Copie du relevé de notes de l'Hiver 2024 (si disponible au 20 juin), sinon la date limite est le 20 août 2024. Les étudiants inscrits à la session d'été 2024 doivent remettre une copie du relevé de notes de l'été avant le 10 septembre 2024

Le présent document signé et daté

Nom de l'étudiant en lettres
moulées : _____

Signature de l'étudiant _____

Date _____

Envoi par la poste : Conseil des Abénakis d'Odanak, 104, rue Sibosis, Odanak (Qc) J0G 1H0

Envoi par courriel : pour collégial à : alandry@caodanak.com et pour universitaire à : ncardin@caodanak.com